

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Délibération n°

2023-09-10

Date d'affichage : 15/09/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 11 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le cinq septembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DESGUEE Jérémie, FREENE Anais, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LE ROUILLY Chloé, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, PELTIER Virginie, RAVACHE Jérôme.

Absents :

Marc-Antoine LEMIERE, PATIENCE Mickael, DUBREUIL Audrey

Absents excusés:

GODARD Jacky donne pouvoir à Valérie GILETTE, PELLETIER Philippe donne pouvoir à Christelle LECAPITAINE.

Présents : 18 **Pouvoirs :** 2 **Votants :** 20

Arrivée à 20h08, Monsieur DAVID n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

Arrivée à 20h10, Madame gilette n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

La séance a été ouverte à 20h05.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Budget : Décision modificative du budget principal (DM 2023-2)

Délibération 2023-09-10

Vu la délibération n°2023-04-17 du Conseil Municipal de Val d'Arry ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Courrier de la Sous-Préfecture du 4 juillet 2023 concernant les amortissements ;

Vu la nécessité d'actualiser les crédits budgétaires :

Considérant le respect de l'équilibre budgétaire, le budget modifié est voté de manière suivante :

- Section d'Investissement :
 - Dépenses : 1 448 923.30
 - Recettes : 1 451 004,01

- Section de Fonctionnement :
- Dépenses : 1 781 926.05
- Recettes : 2 438 471.14

Décision : **20 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

- **APPROUVE** la décision modificative 2023-2 comme suit :

14475	VAL D'ARRY	DM n°2 2023
Code INSEE	COMMUNE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative 2

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	2 080.71 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	2 080.71 €	0.00 €	0.00 €
D-68111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817 : Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	15 080.71 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-28041412 : Communes du GFP - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 749.20 €
R-28041582 : Autres groupements - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	331.51 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 080.71 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 080.71 €
Total Général		15 080.71 €		2 080.71 €

Certifié exécutoire le
15/09/2023,
Le Maire, Christian VENGEONS



Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

